

Quatre magistrats e n moins : la justice au ralenti

En un an, la justice verviétoise a perdu 4 magistrats sur 13. Résultat : les retards s'accumulent et certains dossiers risquent même de passer à la trappe.

● Interview : Manon DUMOULIN

Christine Wilwerth, vous êtes la procureure de division de Verviers. En novembre dernier, on apprenait que le parquet souffrait d'un lourd manque de personnel. Depuis lors, comment la situation a-t-elle évolué ?

Plutôt mal et c'est même encore pire que ce qu'on avait imaginé : depuis l'année passée, on doit fonctionner avec quatre magistrats en moins, c'est-à-dire 9 magistrats alors qu'on en comptait 13 avant la fusion des arrondissements judiciaires. Et on a aussi perdu plusieurs membres du personnel. C'est une situation qui entraîne une grosse inquiétude du côté du palais car il faut gérer toujours plus d'audiences avec moins de magistrats et moins de cadres.

Des départs qui résultent directement de la fusion des arrondissements du

1^{er} avril 2014 ?

Oui, c'est l'une des conséquences indirectes de ces changements. Certains magistrats ont eu peur de ne pas savoir à quoi s'attendre pour l'avenir du palais de justice verviétois et ont préféré se tourner vers un autre poste ou rejoindre directement la division de Liège. Même si on a deux stagiaires efficaces, ce manque handicape vraiment la mise en œuvre

harmonieuse de la réforme.

Au quotidien, comment gère-t-on ces pertes et la surcharge de travail qui en découle ?

C'est très difficile, il y a de gros retards administratifs, des dossiers à la traîne... En fait, il va falloir envisager une justice différente et sans doute même envisager de classer des pans entiers de matières.

C'est-à-dire davantage d'impunité ?

Malheureusement oui. Pour pouvoir continuer à faire notre travail correctement, certains délits devront peut-être passer à la trappe. Un « petit » vol de sac à main par exemple pourrait être délégué à la commune. Quoi qu'il en soit, ça n'envoie pas un message positif à la population, c'est pour cela qu'on fera tout notre possible pour rouvrir des places.

Qu'envisagez-vous ?

On a déjà lancé une journée d'alerte pour faire connaître la situation verviétoise qui n'est d'ailleurs pas la seule à connaître ces difficultés, on a aussi fait remonter nos revendications au plus haut niveau de pouvoir mais, vu la situation budgétaire que l'on connaît aujourd'hui, je ne suis pas très optimiste. ■

Bilan mitigé pour la fusion des arrondissements

Au terme de cette année de transition, quel premier bilan peut-on tirer de la fusion des arrondissements judiciaires ?

Je dirais que c'est un bilan plutôt mitigé. C'est vrai que d'un côté il y a eu de bonnes surprises comme la rationalisation des matières et le maintien des divisions. Mais d'un autre côté, la fuite des magistrats va nous obliger à faire fonctionner la justice différemment et pas dans le bon sens du terme.

Sans compter qu'il reste encore pas mal de points d'interrogation dans la répartition des matières...

Oui, c'est vrai que cela prend beaucoup de temps et qu'on ne sait pas encore vraiment comment on devra travailler à l'avenir. Ce sont des questions qui continuent de nous préoccuper.

Pour votre part, vous êtes passée de procureure du Roi de Verviers à procureure de division. Vous êtes désormais sous l'autorité d'un « super Procureur » de Liège, Philippe Dulleu...

Mon statut a changé mais dans les faits, mon travail reste sensiblement le même. Au niveau du fonctionnement de

l'arrondissement, il y a des comités de direction qui ont lieu une à deux fois par mois où chacun peut faire entendre sa voix sur des questions de fond. Les décisions se prennent à l'unanimité et, pour le moment, ça se passe plutôt bien. Pour ce qui est de la gestion journalière, ce n'est pas plus mal de pouvoir se référer à quelqu'un placé au-dessus de moi. En tant que procureur des trois divisions, Philippe Dulleu peut prendre plus de distance et apporter une autre vision, c'est plutôt une bonne chose. ■ **Ma.D.**

«La division de Verviers restera bien active»

La fusion des arrondissements judiciaires (Verviers, Huy et Liège), c'était il y a tout juste un an. À l'époque, on craignait le pire pour l'arrondissement de Verviers. Aujourd'hui, comment percevez-vous la situation ?

La situation est beaucoup moins catastrophique que prévue. Le procureur du Roi Philippe Dulieu a clairement montré sa volonté de garder les trois divisions bien actives à savoir Verviers, Huy et Liège. On y voit aussi un peu plus clair par rapport à la rationalisation des matières : tout ce qui concerne l'économique et le financier par exemple sera centralisé à Liège où se trouvent les spécialistes de la bran-

che, idem pour la grande criminalité tandis qu'à Verviers, on trouvera notamment la cybercriminalité, les marchands de sommeil. C'est un jeu de transferts des matières nécessaire qui, jusqu'à présent, se passe sans trop de problème.

Concrètement pour Verviers, comment se traduit cette répartition des matières ?

Pour ce qui est des détails, on n'en saura pas plus avant octobre 2015, une fois que les résultats des groupes de travail auront été analysés. À ce niveau, le procureur préfère avancer lentement mais sûrement et ce n'est pas une mauvaise chose. On sait que pour Verviers, un

magistrat devrait prendre aussi en charge le droit militaire mais comme je l'ai dit, il faudra encore attendre quelques mois pour avoir toutes les modalités pratiques.

Pas trop difficile pour le personnel du tribunal de gérer cette période de transition ?

Pour le moment ça se passe de manière plutôt sereine. Il faut apprendre à se calquer sur le tribunal liégeois et surtout à naviguer entre les différents endroits car, même si la gestion des dossiers est centralisée, les audiences sont maintenues dans les divisions. Mais je pense que dans l'ensemble, les magistrats ont dû être rassurés.

Pas encore de gros changements en vue non plus pour le citoyen ?

Pour le moment non, la population garde des interlocuteurs comme dans le passé et peut toujours déposer ses requêtes et ses plaintes auprès du tribunal de Verviers.

Au final, l'activité judiciaire sur Verviers restera donc bien présente.

Oui ! je pense que, malgré ce qu'on a pu penser, la justice continuera d'être rendue et la division restera bien active. Si c'était pour fermer boutique, je ne pense pas qu'il y aurait eu autant d'efforts, que ce soit dans la création d'une nouvelle salle d'audience dans le futur bâtiment T.Palm ou la mise en place des groupes de travail. ■ **Ma.D.**